

Résumé sujet de thèse (en français) :

Cette thèse de doctorat s'intéresse à l'évolution du système verbal français au présent de l'indicatif dans la période intermédiaire entre l'ancien français et le français moderne. Ce dernier, hérité de l'époque romane, subit alors toute une série de simplifications, qui sont liées aux transformations phonétiques de la période, mais aussi à des régularisations d'ordre analogique. C'est dans cette période centrale que se figent les conjugaisons des verbes. À partir du 16^e siècle, un phénomène nouveau, la codification grammaticale, vient alors interférer avec les régularisations naturelles attestées dès les premiers états de langue du français : les injonctions normatives vont attester, accompagner ou freiner ces régularisations. La régulation analogique, fondée sur un rapport de proportionnalité, constitue un puissant mécanisme d'alignement d'une forme sur une autre, ou d'un ensemble de formes sur un autre ensemble. Ces transformations, qui se traduisent dans les synchronies successives par des hésitations et des faits de variation relèvent d'une diachronie longue.

Il s'agira donc de réfléchir aux multiples paramètres qui ont pu jouer dans les transformations et les normalisations des paradigmes verbaux au présent de l'indicatif. Le cadre sera celui d'une étude linguistique associant description du système verbal du français et histoire des représentations du français, et ce dans une diachronie longue, dans la mesure où certains alignements et réfections sont très anciens, d'autres sont le fait de la période du Moyen Français compris au sens large (14^e - 1630) et d'autres enfin ont tardé à trouver une résolution.